



Lycée Marcel Rudloff

Côté parents

n°5

FÉVRIER ET
MARS 2026

Seconde Générale et Technologique (2GT)

Deuxième semestre

Chers parents,

Le deuxième semestre débute, il est important que votre enfant s'assure de bons résultats scolaires pour obtenir son orientation en fin d'année. Attention, les vœux **définitifs** seront à saisir dès le mois de mai.

Deux étapes importantes pour ce deuxième semestre :

- Les **portes ouvertes** des lycées Bas-Rhinois.
- Le **stage de juin** à trouver.

> Voir encadrés sur ces deux échéances.



Portes ouvertes

Le lycée Marcel Rudloff organise ses journées portes ouvertes le **samedi 7 mars de 8h30 à 13h30**. Vous y êtes les bienvenus. Nous invitons également votre enfant à y participer pour affiner son projet d'orientation.

Un **calendrier des portes ouvertes** des lycées Bas-Rhinois a été envoyé sur Pronote, nous vous invitons à le consulter attentivement. Vous pouvez aussi y accéder en cliquant [ici](#). Si votre enfant est intéressé par une formation non proposée au lycée Marcel Rudloff, c'est très important de se rendre aux portes ouvertes, c'est un vrai plus pour obtenir son affectation dans la formation souhaitée.

Quelques exemples :

- Si votre enfant est intéressé par une **spécialité rare** de la **Première Générale**, comme la spécialité **Arts plastiques**, il est conseillé de se rendre aux portes ouvertes du lycée **Fustel de Coulanges** qui est le seul à proposer cette spécialité.
- Si votre enfant est intéressé par les **séries technologiques STL** ou **ST2S**, il est conseillé de se rendre aux portes ouvertes du lycée **Jean Rostand** qui est le seul à proposer ces formations.
- Si votre enfant est intéressé par une **réorientation en voie Professionnelle**, il est recommandé de se rendre dans un des lycées proposant la formation souhaitée, par exemple au lycée **René Cassin** si votre enfant est intéressé par le baccalauréat professionnel "assistance à la gestion des organisations et leurs activités" (**AGORA**).

Réorientation en voie Professionnelle

Pour rappel, le dossier de réorientation nécessite un **stage d'observation** en entreprise **obligatoire** qui devra être réalisé pendant les vacances d'hiver (février 2026) ou pendant une période définie du 9 au 20 mars 2026 (à envisager avec le professeur principal). Pour cette deuxième période de stage, la convention est à chercher au bureau de Madame Wenner, CPE).



Stage de juin

Pour rappel, votre enfant devra réaliser un **stage obligatoire** de 2 semaines au mois de juin.

Les dates : **Du lundi 15 au vendredi 26 juin 2026 inclus**

Modalités : 2 semaines dans la même structure ou 2 fois 1 semaine dans deux structures différentes.

Le stage peut être fait en **entreprise, association ou administration publique**.

Convention : La convention a été distribuée à votre enfant en fin d'année 2025.

En cas de perte, votre enfant peut s'adresser à son professeur principal.

La convention est à ramener au professeur principal au plus tard le **vendredi 15 mai 2026**.

Ressources : Des offres de stage sont disponibles sur la plateforme <https://lelevelstage.education.gouv.fr>



Ateliers de présentation

Le **vendredi 6 mars** après-midi les cours seront annulés pour permettre l'organisation d'ateliers de présentation des **spécialités de la voie Générale** et des **séries de la voie Technologique** disponibles au lycée Marcel Rudloff. Votre enfant a pu choisir entre 3 à 5 ateliers sur les 11 possibles. Les emplois du temps seront mis à jour pendant les vacances de février. > La présence de votre enfant à ces ateliers est **obligatoire**.



Accusé de réception

Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez s'il vous plaît à **accuser réception de l'avis donné sur les vœux provisoires** de votre enfant.

Pour ce faire, il faut vous connecter au site suivant : <https://teleservices.education.gouv.fr>

Vous aurez besoin de vos identifiants EduConnect. En cas de perte, cliquez sur "mot de passe oublié" ou écrivez un mail à l'adresse suivante : mbn@lyceerudloff.com



Site internet : <https://lyceerudloff.com>

Twitter (X) : [@LyceeRudloff](https://twitter.com/LyceeRudloff)

Instagram : [@lycee_marcel_rudloff_officiel](https://www.instagram.com/lycee_marcel_rudloff_officiel)